

# FEUILLE DE STYLE

## Remarques générales

Les articles publiés par la Société Française de Traductologie sont des articles **inédits**. Ils ne doivent pas avoir été publiés sous quelque forme que ce soit auparavant (papier, numérique).

Le texte est rédigé en **langue anglaise ou française** (pour un article rédigé en anglais, voir « Stylesheet »).

On évitera les **illustrations** (tableaux, images) qui retardent la publication.

Le texte qui fera l'objet d'une publication en ligne en tant qu'article de la Publication Mondiale sera présenté en fichier **Word (.docx ou .doc, mais pas .odt)** et en fichier **Pdf** et nommé selon le modèle : NOM de l'auteur, tiret bas (tiret du 8), numéro de partie, de sous-partie et de chapitre, ex : **DUPONT\_124** (= partie 1, sous-partie 2, chapitre 4).

L'article, qui ne dépassera pas **40 000 signes**, espaces comprises, sera **soumis dans sa totalité**.

La **mise en page** sera réglée de la façon suivante :

\***Taille personnalisée de papier** : largeur : 17 cm ; hauteur : 25 cm

\***Marges** : hauteur : 2, 4 cm ; bas : 1, 6 cm ; gauche et droite : 2 cm.

\***En-tête** : 1 cm ;  **pied de page** : 1 cm

Le texte est rédigé en **Times New Roman 10** pour le corps du texte, 10 pour les citations hors texte avec un retrait de 1, 25 cm à toutes les lignes avant le texte (justifier à gauche et à droite), et 9 pour les notes de bas de page. Retrait de première ligne pour un paragraphe : 0, 5 cm. Choisir un **interlignage** simple, c'est-à-dire 1.

Attention : Le **premier paragraphe** d'une partie ne comporte pas de retrait. Seuls les paragraphes suivants ont un retrait de 0, 5 cm à la première ligne.

Les titres de partie suivront les règles suivantes :

	Police	Espace	Numérotation
Partie	12 <b>Arial gras</b>	2 lignes d'espace en 10 avant, une après	1, 2, 3, etc.
Sous-partie	10 <b>Arial gras</b>	<i>idem</i>	1.1, 1.2, 1.3, etc.
Sous-sous-partie	10 <i>Arial Italique</i>	<i>idem</i>	<i>1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, etc.</i>

Il est également demandé :

— d'éviter de recourir à un tableau pour citer deux ou plusieurs textes que l'on souhaite rapprocher (texte original et traduction, comparaison, etc.) et préférer une disposition verticale, avec un saut de ligne entre les textes, comme ci-après :

*Ideo magis convenit persona Filii Dei quam Patris et etiam quia magis convenit imago cum imagine quam ille qui non est imago ideo magis convenit Filius quam Spiritus sanctus. Etiam quia erit filius hominis convenit quod potius sit Filius Dei : quia jam Filius Dei est quam quod sit Spiritus sanctus quia rationabile est quod qui patrem habet in coelis quod matrem habeat in terris.*

« L'image s'apparie mieux à l'image que ce qui ne l'est pas, ainsi le fils s'apparie mieux à l'homme que le saint Esprit. Secondement à devenir fils de l'homme le fils de Dieu y est plus propre que celui qui n'est pas fils, - comme le père et le saint Esprit : *et qui a un père au ciel est plus propre à avoir une mère en terre, que qui n'a point de père.* »

## Présentation du début du tapuscrit (voir exemple page 12)

Titre de l'article en français (en Times New Roman 16)

*Titre de l'article en anglais (idem en italiques)*

(Espace en 12)

(Espace en 12)

<sup>1</sup>Prénom NOM de l'auteur (en Times New Roman 10 et NOM en petites majuscules sauf 1<sup>ère</sup> lettre en grande majuscule)

Rattachement institutionnel, pays (Times New Roman 10)

Courriel (*idem*)

<sup>2</sup>Prénom NOM

Rattachement institutionnel, pays

Courriel

<sup>3</sup>Prénom NOM

Rattachement institutionnel, pays

Courriel

(Espace en 12)

(Espace en 12)

**Résumé.** (500 signes max. espaces comprises ; en Times New Roman 9 romain (droit) ; retrait avant et après le texte : 1, 7 cm)

**Mots-clés.** (5 max. en français, *idem*)

**Abstract.** (*idem* mais en italiques)

**Key-words.** (500 max. en anglais et en italiques)

NB :

Les noms des auteurs sont classés par ordre alphabétique.

Lorsque l'affiliation de plusieurs auteurs est la même, on ne met de chiffre en exposant que devant le prénom du premier. Si tous les auteurs ont la même affiliation, on ne met aucun chiffre.

**Les titres « Résumé. », « Abstract. », « Mots-clés. » et « Key-words. » sont en Arial, 9, et en gras.**

## Illustrations

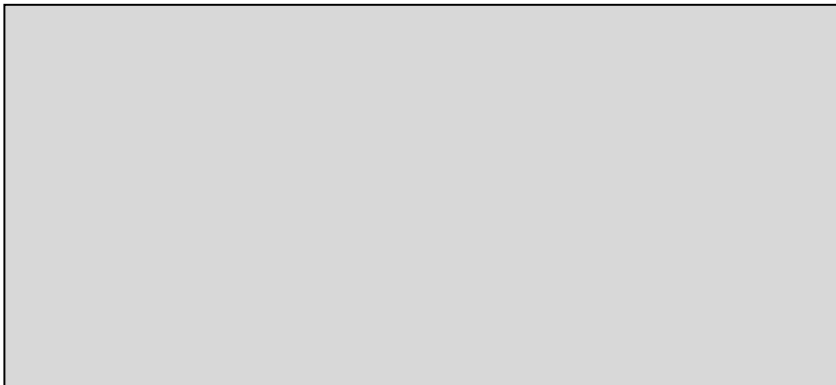
Tableaux et images doivent être insérés à leur place dans le texte. Ils doivent être dans leurs version originale et de bonne qualité. Le taille du texte à l'intérieur des illustrations doit être en Times New Roman 10, interlignage 1. Les légendes seront en Times New Roman 9, centrées au-dessus s'il s'agit d'un tableau ; en-dessous à gauche, s'il s'agit d'une image et débiteront par « Fig. »

Par exemple, on indiquera :

**Tableau 1.** Titre

**Fig. 1.** Titre 1.

Les images seront insérées aussi près que possible de l'endroit où elles sont mentionnées dans le texte et placées comme suit :



**Fig. 1.** Titre

Il est possible d'utiliser des couleurs pour une version en ligne.

## Notes de bas de page

Les notes seront de type **historique, linguistique mais non référentiel**.

On mettra toujours les notes **en bas de page**, jamais en fin d'article. Les **appels de note** se font en chiffres arabes (1, 2, etc.), en exposant. Les appels de note se placent toujours **avant** la ponctuation et **avant** le guillemet fermant ; les numéros sont en continu tout le long de l'article ou du chapitre.

Chaque note de bas de page forme un seul paragraphe. Si une note traite de différents sujets, utiliser un tiret demi-cadratin (–) comme séparation. En outre, ne JAMAIS citer de poésie en disposant les vers les uns en dessous des autres dans une note de bas de page. Une barre oblique (/) séparera les vers d'une même strophe ; deux barres obliques (//) sépareront

les strophes. Exemples de notes de bas de page rédigées correctement (**JUSTE**) ou incorrectement (**FAUX**) :

<sup>1</sup> **FAUX** : Sénèque, *op. cit.*, p. 46, v. 1143-1146.

Pierre Grimal insiste sur l'importance de ce retour au Péloponnèse : « Les Héraclides sont, dans l'acception la plus large du terme, non seulement les fils d'Héraclès, mais tous ses descendants, jusqu'à la plus lointaine génération. »

<sup>2</sup> **JUSTE** : Sénèque, *op. cit.*, p. 46, v. 1143-1146. – Pierre Grimal insiste sur l'importance de ce retour au Péloponnèse : « Les Héraclides sont, dans l'acception la plus large du terme, non seulement les fils d'Héraclès, mais tous ses descendants, jusqu'à la plus lointaine génération. »

<sup>3</sup> **FAUX** :

« Le chœur : descendant du dragon,

fil d'Echion issu du sol,

tu fais bien voir, Penthée, ton origine,

monstre sauvage et qui n'a rien d'humain ! » (Euripide, *op. cit.*, p. 1237.)

<sup>4</sup> **JUSTE** : « Le chœur : descendant du dragon, / fils d'Echion issu du sol, / tu fais bien voir, Penthée, ton origine, / monstre sauvage et qui n'a rien d'humain ! » (Euripide, *op. cit.*, p. 1237).

## Références bibliographiques dans le texte

Les références bibliographiques d'un ouvrage ou d'un article dont on cite un passage sont annoncées dans le corps du texte par un numéro entre crochets : première référence [1] ; deuxième référence [2], etc. Les références complètes apparaissent uniquement en fin d'article dans la bibliographie. Lorsque le même ouvrage ou article est cité plusieurs fois, que les pages soient les mêmes ou différentes, on passe chaque fois au numéro suivant.

Lorsque l'on veut faire référence à plusieurs ouvrages de la bibliographie, on indiquera chaque numéro entre parenthèses : [1, 6]. Si l'on veut faire référence à plusieurs ouvrages qui se suivent dans la bibliographie, on met un tiret court entre le premier et le dernier numéro de référence : [1-3].

## Références bibliographiques en fin d'ouvrage

La liste des références bibliographiques est placée en fin d'article et classée par ordre alphabétique, au besoin en distinguant sources primaires et sources secondaires.

Le titre « **Références bibliographiques** » doit apparaître à gauche en Arial 12, en gras.

On choisira les normes de l'Imprimerie nationale française pour les entrées bibliographiques.

Les entrées se suivent sans ligne d'espace entre chacune d'elles.

Les deuxièmes, troisième, quatrième, etc. lignes de chaque entrée sont en retrait négatif de 0,5 cm.

Chaque entrée commence par un numéro suivi d'un point et d'un espace. Le numéro correspond au numéro inséré dans le corps du texte.

Pour un ouvrage : le nom de l'auteur apparaît en premier en petites majuscules (1<sup>ère</sup> lettre en grande majuscule), suivi du prénom en minuscules, du titre en italiques, du lieu d'édition et de la maison d'édition, et de la date de publication. Toutes les indications sont séparées par des virgules.

Pour un article : le nom de l'auteur apparaît en premier en petites majuscules (1<sup>ère</sup> lettre en grande majuscule), suivi du prénom en minuscules, du titre entouré de guillemets français, du nom de la revue, du volume, du numéro des pages (ex. : p. 124-148).

Lorsque plusieurs ouvrages d'un même auteur sont recensés, on répète le nom de l'auteur pour chacune des références, sans exception.

Lorsque deux références à des pages semblables ou différentes d'un même ouvrage se suivent, on répète toutes les informations.

Les titres des ouvrages et articles en langue anglaise comportent des majuscules à chaque mot excepté s'il s'agit d'un article défini ou indéfini en milieu de titre, de mots de coordination, etc. Les points-virgules, les deux points ne sont pas précédés d'espace comme en français.

Le lieu d'édition se met toujours **en langue française**, même si l'ouvrage est en langue étrangère

Dans le cas de deux lieux d'édition, on utilise une barre oblique (ex : Londres/Milan).

L'abréviation pour éditeur scientifique est en français et s'écrit « éd. », au singulier comme au pluriel.

Les numéros de pages d'un article ou d'un chapitre sont précédés de « p. », qu'il y ait une ou plusieurs pages. Les numéros de pages ne sont jamais abrégés. Notez que le tiret entre les pages est le tiret de la touche 6 du clavier d'ordinateur. Les numéros de page se placent en fin d'entrée. Exemple :

MANDELBLIT, Nili, « The Cognitive View of Metaphor and its Implications for Translation Theory », *Translation and Meaning*, vol. 18, n° 3, 1995, p. 483-495.

La mention du volume ou du tome d'un ouvrage est indiqué après la date de publication, celle du nombre de volumes d'un ouvrage avant le lieu d'édition. Exemples :

BALAVOINE, Claudie, « À la suite des Basia de Joannes Secundus : questions sur l'imitation », *Acta conventus neo-latini turonensis, Troisième congrès international d'études néo-latines*, Tours, université François Rabelais, 6-10 septembre 1976, éd. J.-Cl. Margolin, Paris, Vrin, 1980, t. 2, p. 1077-1079.

BARTHES, Roland, « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Œuvres complètes*, éd. Éric Marty, 5 vol., Paris, Éditions du Seuil, [1966] 2002, vol. 2, p. 828-865.

BARTHES, Roland, *Œuvres complètes*, éd. Éric Marty, Paris, Éditions du Seuil, [1966] 2002, vol. 2.

Lorsque le lieu de publication est inconnu, on notera « s. l. » ; lorsque le nom de l'éditeur est inconnu, on notera « s. n. » ; lorsque la date de publication est inconnue, on notera « s. d. ».

Dans le cas d'un article paru dans une revue, on notera de façon claire la référence au volume et au numéro sans utiliser de parenthèses ou de barre oblique. Exemple :

EVEN-ZOHAR, Itamar, « The Position of Translated Literature within the Literary Polysystem », *Poetics Today*, vol. 11, n° 1, 1990, p. 45-51.

## Exemples d'entrées en français

BANACHEVITCH, Nicolas, *Jean Bastier de La Péruse (1529-1554), étude biographique et littéraire*, Paris, PUF, 1923.

- JOINVILLE, Jean de, *Vie de saint Louis*, éd. critique par Jacques Monfrin, Paris, Librairie générale française, 2002.
- SPENCER, Mary et COLLINS, Michael, *La vie secrète de Shakespeare*, trad. Barbara Durand, Paris, Seuil, 2011.
- BALAVOINE, Claudie, « À la suite des *Basia* de Joannes Secundus : questions sur l'imitation », *Acta conventus neo-latini turonensis, Troisième congrès international d'études néo-latines*, Tours, université François-Rabelais, 6-10 septembre 1976, éd. J.-Cl. Margolin, Paris, Vrin, 1980, t. 2, p. 1077-1079.
- BALSAMO, Jean, « Les poètes français et les anthologies lyriques italiennes », *Italique. Poésie italienne de la Renaissance*, n° 5, 2002, p. 9-32.
- CEARD, Jean, « Montaigne traducteur de Raymond Sebond », *Montaigne Studies*, vol. 5, n° 1-2, 1993, p. 11-26.

## Exemples d'entrées en anglais

- SMITH, John, *Shakespeare in the Light of Semiotics*, Londres, Faber & Faber, 2005.
- WODAK, Ruth et MEYER, Michael, éd., *Methods of Critical Discourse Analysis*, Londres, Sage, 2001.
- BOTHA, Willem J., « The Deictic Foundation of Ideology, with Reference to the African Renaissance », *Language and Ideology*, vol. 2, *Descriptive Cognitive Approaches*, éd. R. Dirven, R. M. Frank et C. Ilie, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 2001, p. 51-76.
- SMITH, John et STUART, Kate, « Shakespeare: a Lyrical Poet? », *Shakespearean Review*, n° 24, 2001, p. 201-225.

## Références URL

Elles doivent être inscrites à la suite des autres informations, précédées d'une virgule et suivies de la mention entre parenthèses : (consulté le XX/XX/XXXX).

Veillez à **désactiver le lien hypertexte** par un clic droit : le lien apparaît alors en noir sans soulignement.

Exemple :

- SIROUX, Jean-Louis, « La dépolitisation du discours au sein des rapports annuels de l'Organisation mondiale du commerce », *Mots. Les langages du politique*, n° 88, Paris, ENS Éditions, 2008, p. 13-23, <https://journals.openedition.org/mots/14223> (consulté le 25/09/2019).

## Citations

Plusieurs cas peuvent se présenter :

— Une citation longue en **français hors du corps du texte** et qui n'est pas la traduction d'une citation précédente, est composée en romain (droit) sans guillemets. Elle se termine par une référence entre crochets avant la marque de ponctuation finale. Exemple :

Le mot s'adresse à un interlocuteur ; il est fonction de la personne de cet interlocuteur : il variera selon qu'il s'agit d'un homme du même groupe social ou

pas, selon qu'il est inférieur ou supérieur dans la hiérarchie sociale, selon qu'il est lié ou non au locuteur par des liens sociaux plus ou moins étroits (père, frère, mari, etc.). Il ne peut y avoir d'interlocuteur abstrait [1].

— Une citation en **langue étrangère hors du corps du texte** est composée en italique. Cette citation sera suivie obligatoirement d'une traduction en français. La traduction française de cette citation est composée en romain (droit) et encadrée par des guillemets. Elle est séparée du texte source par une ligne d'espace. Exemple :

Rire en pleurs qu'Alain Chartier attribuait au jongleur :

*tempus enim ridendi et tempus flendi. Qui secus facit non viri sed jocularis vacat officio.*

« Il y a un temps pour rire et un temps pour pleurer. Qui n'agit pas ainsi se comporte non pas en homme mais en jongleur [2]. »

— Une citation courte **en français fondue dans le corps du texte** est composée en **romain (droit)** et encadrée par des guillemets. La ponctuation finale, quelle qu'elle soit, doit toujours être le guillemet fermant et la référence bibliographique doit apparaître entre crochets avant, généralement suivis d'un point final. Exemple :

De son côté, Jean Dupont écrivait dans sa préface à *La sémiotique* que « ... la linguistique, science de la forme liée au sens, possède [...] à déchiffrer [3]. »

— Une citation courte **en langue étrangère fondue dans le corps du texte** est composée en **italique** et encadrée par des **guillemets français en romain (droit)**. Elle est suivie de sa traduction en français entre guillemets en romain, précédée par une barre oblique, elle-même précédée et suivie d'une espace. Exemple :

... Pour ce faire, nous examinerons les indicateurs de l'institutionnalisation de la discipline énumérés par Gambier et van Dooeslaer : « *summer schools, new curricula, historical surveys, publishing houses, journals, book series, textbooks, terminologies and bibliographies* » / « écoles d'été, nouveaux programmes, enquêtes historiques, maisons d'édition, revues, collections d'ouvrages, manuels, terminologies et bibliographies » [4].

— Si la citation n'est composée que **d'un mot ou d'un mot composé**, on ne met pas de guillemets, et la traduction, lorsqu'elle est nécessaire (en raison de la difficulté lexicale ou grammaticale), est suivie d'une barre oblique sans espace qui la précède. Exemple :

L'auteur salua le public d'un *good morning* inattendu. Puis, se mit à parler dans une langue inconnue des critiques littéraires présents : *Hepiniz nasilsınız ?* / « Comment allez-vous tous ? » [5]

## Guillemets

Les guillemets entourant les citations courtes dans le corps du texte ainsi que ceux entourant les titres des articles sont toujours des guillemets français, même si la langue utilisée est une langue étrangère.

On fera attention à placer **une espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant**.

N B : les guillemets anglais (“ ”) sont requis pour entourer une petite citation à l’intérieur d’une citation plus longue en français.

## Guillemets fermants et ponctuation finale

On distingue deux grands cas de figure :

— La citation, non fondue dans la phrase principale, forme une phrase complète, généralement introduite par un deux-points : elle commence par une majuscule et la ponctuation finale se place avant le guillemet fermant. Exemple :

Danton adressa ces paroles au bourreau : « Tu montreras ma tête au peuple, elle en vaut bien la peine. »

— La citation est fondue dans la phrase : la ponctuation finale est après le guillemet fermant. Exemple :

Talleyrand disait de la retraite de Russie que c’était « le commencement de la fin ».

## Titres d’œuvres et de journaux

Les noms propres d’œuvres littéraires (romans, pièces de théâtre, poèmes, essais, etc.) ou artistiques (peintures, compositions musicales, etc.), de journaux ou de revues seront *en italique* dans un texte en romain et vice versa, en *romain* dans un texte en italique.

## Caractères de l’article défini initial

L’article défini précédant le nom de l’œuvre ou du journal ne se met en italique et ne prend une majuscule que s’il fait indiscutablement partie du nom et n’est pas modifié (c’est-à-dire traduit ou contracté) : *La Marseillaise*, *Les Misérables*, *Le soleil se lève aussi*, *Le Joyeux Joueur de luth*, *Le Prince Igor*, *Le Monde*, etc.

Inversement, reste en romain et en bas de casse l’article défini qui n’appartient pas au titre réel, qui est traduit ou qui est contracté : *l’Iliade* et *l’Odyssée*, un article du *Spiegel*, l’auteur du *Rouge et le Noir*.

Devant un titre abrégé, l’article se compose toujours en romain : le *Barbier* et le *Mariage*, les *Rêveries*, le *Canard*.

Dans un titre en deux parties séparées par la conjonction « ou », l’article défini précédant la seconde partie reste en italique mais perd la majuscule : *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, *La Répétition ou l’Amour puni*.



## Emploi des capitales (en dehors des noms propres)

Premier cas : le titre ne commence pas par l'article défini, le mot initial prend alors seul la majuscule. Exemple :

*À la recherche du temps perdu, Autant en emporte le vent, Chansons des rues et des bois, Ces dames aux chapeaux verts, De l'esprit des lois, Mes aventures alpines, Une saison en enfer.*

Second cas : le titre commence par l'article défini. On mettra alors une majuscule à l'article initial seulement :

— dans les titres formant phrase : *La guerre de Troie n'aura pas lieu, Les dieux ont soif, Le roi s'amuse, Le soleil se lève aussi ;*

— dans les titres d'ouvrages spécialisés (érudition, technique, etc.) et dans les titres d'articles de journaux ou de revues : *Le problème du devenir et la notion de la matière dans la philosophie grecque ; La naissance de la philosophie à l'époque de la tragédie grecque ;* « L'épreuve de français aux grands concours scientifiques », *L'Éducation*, no 17 ; « Le métier de sociologue », *Revue française des Affaires sociales*, no 45.

On mettra une majuscule non seulement à l'article initial mais aussi :

— dans un titre contenant une comparaison ou une symétrie, à chaque terme en opposition ou en parallèle si l'un d'eux exige la majuscule : *La Belle et la Bête, Le Diable et le Bon Dieu, Dom Juan ou le Festin de pierre ;*

— dans les autres titres, au premier substantif (ainsi qu'aux adjectifs et adverbes qui peuvent le précéder) : *Les Très Riches Heures du duc de Berry, Les Plus Belles Années de notre vie, Les Liaisons dangereuses, Le Jour le plus long, La Bonne Pipe, Le Dernier Jour d'un condamné, La Nouvelle Revue française, Le Petit Chaperon rouge.*

— Si le titre comprend un autre titre ou une variante, les règles précédentes s'appliquent aux deux titres séparément (avec la réserve déjà signalée concernant l'article initial du second titre) : *Critique de l'École des femmes, Le Mariage de Figaro ou la Folle Journée, Knock ou le Triomphe de la médecine, Émile ou De l'éducation*

## Divers (ponctuation, rédaction)

- Insérer une espace insécable avant deux points ou un point-virgule dans un texte en français.
- Les barres obliques sont précédées et suivies d'une espace seulement lorsqu'il s'agit de séparer deux phrases ou plusieurs mots.

Exemples :

L'Anglais ne cessait de répéter : « *Go to hell !* » / « Va au diable ! ».

Sa femme répondit : « *What ?!* »/« *Quoi ?!* ».

- Si le « nous » de modestie est utilisé à la place du « je », il convient de faire l'accord sylleptique au singulier.

Exemple :

« Forte de cette analyse, nous pouvons donc conclure que... ».

## Siècles, abréviations et symboles

Hormis quelques rares exceptions, les abréviations sont proscrites dans le corps du texte. On y recourra uniquement dans les notes, les références et les tableaux, en s'en tenant aux plus usuelles.

<b>FAUX</b>	<b>JUSTE</b>
XIXème	XIX <sup>e</sup> (petites capitales ; « e » en exposant)
19ème	XIX <sup>e</sup> (petites capitales ; « e » en exposant)
XIXème	XIX <sup>e</sup> (petites capitales ; « e » en exposant s)
5ème	5 <sup>e</sup>
1ère	1 <sup>re</sup>
Ier	I <sup>er</sup>
après Jésus-Christ	ap. J.-C.
avant Jésus-Christ	av. J.-C.
<i>Confer</i>	<i>Cf.</i>
chant	ch.
chapitre	chap.
collection	coll.
édition, éditeur(s)	éd. (accent en français)
et cætera	etc.
figure	fig.
folio	f <sup>o</sup>
<i>ibidem</i>	<i>ibid.</i>
<i>id est</i>	<i>i. e.</i>
idem	<i>idem</i>
introduction	introd.
livre	liv.
<i>loco citato</i>	<i>loc. cit.</i>
manuscrit	ms.
note	n.
<i>opere citato</i>	<i>op.cit.</i>
page	p.
pages	p.
partie	part.
planche	pl.
sans date	s. d.
sans lieu	s. l.
sans lieu ni date	s. l. n. d.
sans nom	s. n.
scène	sc.
<i>sequiturque</i>	<i>sq.</i>
<i>sequunturque</i>	<i>sqq.</i>
supplément	suppl.
tome	t.
traducteur(s)	trad.
vers	v.
volume	vol.
Volumes/vols.	vol.

pp. 72-85	p. 72-85
vv. 200-203	v. 200-203
ll. 2 et 10	l. 2 et 10
§§ 3- 8	§ 3-8

## Exemple (fictif) d'article

# Deixis idéologique, créativité métaphorique et traduction du discours politique

## *Ideological Deixis, Metaphorical Creativity and the Translation of Political Discourse*

<sup>1</sup>Jeanne DUPONT

Sorbonne Université, France

jeanne.dupont@sorbonne.univ.fr

<sup>2</sup>Pierre DURAND

Université de Lille, France

pierre.durand@univ-lille.fr

<sup>3</sup>Charles SMITH

Université d'Oxford, Grande-Bretagne

charles.smith@oxford.univ.uk

**Résumé.** Ce travail analyse certaines métaphores intertextuelles d'un corpus de discours politiques publiés dans le quotidien *El País* en 2013. Sortes de déictiques idéologiques reliant les textes à des modèles culturels cognitifs déterminés, ces projections métaphoriques aident le lecteur à comprendre l'opinion du producteur textuel sur les actions et les décisions du parti au pouvoir. Leur traduction en français souligne les difficultés du traducteur originaire d'une communauté culturelle différente.

**Mots-clés.** Idéologie, lexicque, analyse, intertexte, conceptualisation

**Abstract.** *This paper analyzes some of the intertextual metaphors found in a corpus of political speeches published in 2013 by the newspaper El País. As ideological deictic devices linking texts to a certain cultural cognitive model, these metaphorical projections help the readers infer how the writers judge the actions and decisions of the party governing Spain. Their translation into French underlines the difficulties for the translator from a different cultural community.*

**Key-words.** *Ideology, lexicon, analysis, intertext, conceptualization*

## 1 Quelques définitions

Djfbkfnopk,^bl,p^x\$fkpg^kbn^bck,p^bkl,ppvnb,l^bnl,pcov^nnjklvlpnkln,kcvpnckvlbpcv ;ln^bn ;^b ;,b^n ;l,p^bnl^1 ;b^1 ;b^1,^bwdkopfg ;kfog^, ;gnjonpdgkbp^^gk :gpob ;gkpoffg kpkgopkhpfksgophsfkpgfpkhsfhk^phkopfkh^phksk^pgfkhfopkhfgkhfgkhfsgkhfpgkhfopgkh opkghpogfkhpfokkkp^fbb ;fpg^bk ;gfophj ;kgop^ ;hkogph ;knogph ;knopg ;knop ;fkopb ;kop ;^^p.

Ojvofjgiovfjio ;vjiovv ;jvcop ;jvo ;jnob ;jnop ;koppgn ;kogp ;kop^n ;kop ;kocp^ ;knop^ ;konp ;kop ;kopg ;kop ;kop, ;^khop ;kfopxh ;hkop ;xkopv ;kop ;kop ;khop ;khonp ;vkopn ;k vop ;gknvop ;knopb ;kop ;,kocp ;,kocpb ;k,opb ;kopb ;kn,opb ;k,op^b ;ko,pc ;kp^ ;pkp^kop ;kpo ;ô.

## 1.1 Deixis idéologique

Dojovkfopg ;hkfopg ;^jhdgoph,kgoph^,kogp^ ;kih,ogph^ ;k,opgh ;k,opg,kopgh^ ;k,opdopfp ^ ;^kdopkph.

### 1.1.1 Deixis idéologique en Espagne

Kpkhdfkhpfdghkpf^ghkpf^ghkpfdkhpf^g^khpfgkhp^gkhp^fg^khpfgkh^pfgkhp^fkghphkp ^gfkhp^fkpghp^qsf\$kgp^fgkhp^hkp^hkfp^hkfp^ghkfp^gkhpfg\$khpf^kghp^gkhp^f gkhp^f\$sgkhp^fkghp^fkp^h\$kf^phkfp^ghkfp^pgkhp^fghkhp^fgkhp^f^kghp\$f^gkhp^fkhp^ fkh^pfgkhp^fhkpf^fgkhp^gkhp^hk^phkpf^qfkghp^fqkghp^fkh^fgkhp^pgkhp^pfgkhpfgkhp^fgk hp^fgkhpfgkhp^fgkhp^gfkdsjogpskfoskdfsdkfp.

Jfogjdofgjkodfkhgopdfkhopdfgkhopfgkhopgkhopdfgkhp^qkhhopdpghodf\$gkhop\$dfgk hpo\$\$qkpoghkoqdgkh^pdgkhopdf\$gkhpfgkhopfgkhopfgkhpqod\$gkhopfgkhpfgkhp\$khpfh kpokgophkqokqgh\$pk^pqk^pkqdfg^phkq^fphk^pk^pkp^k^pkp^k^pk^k^pk^pk.

### 1.1.2 Deixis idéologique en France

Etc.